



INFO-MUNICIPAL FÉVRIER 2019

ÉVÈNEMENTS

MOT DU MAIRE



Nous pouvons dire assurément que « mère Nature » nous en fait voir de toutes les couleurs cet hiver ! Les différents cocktails météo ou encore les variations de température font que nous devons plus que jamais être prudents sur les routes. Les services municipaux font le maximum pour assurer un déneigement efficace des voies de circulations. Malgré tout, l'hiver est là et il est nécessaire de s'adapter aux conditions météorologiques québécoises. Vous trouverez d'ailleurs dans les pages qui suivent un encadré transmis par la MRC des Jardins des Napierville concernant les collectes des ordures et des matières recyclables en hiver. Enfin, quelques mots en prévision du prochain camp de jour estival de la municipalité. Cette année encore, nous organiserons un camp de jour entre le 24 juin et le 23 août 2019. Nous communiquerons très prochainement là-dessus, mais soyez certains que nous redoublerons d'efforts pour offrir des activités mémorables à vos enfants. Vous pouvez déjà retenir que la séance d'information pour les parents, et le début des inscriptions aura lieu le mercredi 10 avril prochain. Yves Boyer, **Maire**.

MOT D'ÉLU — MAURO LANDO, CONSEILLER N°1



Bonjour à tous ! Comme vous le savez, cet hiver nous a donné une grande variété de précipitations et en bonne quantité aussi. Le verglas a en effet brisé et fait pencher beaucoup de branches le long de certaines routes. En tant que conseiller responsable des travaux publics, j'ai discuté avec l'inspecteur municipal et nous avons constaté qu'à certains endroits, à cause de ces branches trop inclinées au-dessus des routes municipales, cela causait des risques pour les utilisateurs de la route. Pour la sécurité de tous, il a été donc convenu que les propriétaires de ces terrains où les branches débordent sur les routes seront avisés et devront faire émonder les arbres se trouvant sur leurs terrains à leurs frais. Si vous avez des questions, vous pouvez toujours communiquer avec l'inspecteur municipal ou moi-même. Salutations.

FACEBOOK



En tout temps, vous avez accès aux dernières nouvelles et événement sur les pages Facebook de la **Municipalité de Sherrington** ainsi que celle des **Loisirs de Sherrington**. Restez à l'affût !

Adresse :

- <https://www.facebook.com/Loisirs-de-Sherrington-200186237356083/>

Lien hypertexte :

- [Loisirs de Sherrington](#)
- [Municipalité de Sherrington](#)

PS JEUNESSE - PROJET D'EMPLOYABILITÉ SAINT-RÉMI

Vous êtes âgés de 25 ans et plus, vous demeurez dans la MRC des Jardins-de-Napierville et vous êtes sans emploi, ni aux études ? Ce projet préparatoire à l'emploi pourrait s'adresser à vous ! Ce projet vise à acquérir les bonnes techniques de recherche d'emploi, à avoir de l'information sur le marché du travail, à découvrir les ressources de la région et à effectuer des stages en entreprise. Le projet est offert à Saint-Rémi. Pour information : contactez Karine ou Jessie chez PS Jeunesse à Saint-Rémi au 450 992-1106 ou présentez-vous au 43, rue Chevretils à Saint-Rémi.

kiamond@psjeunesse.org

jcardinal@psjeunesse.org

CARNAVAL D'HIVER — LE 16 FÉVRIER 2019

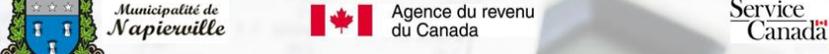


Pour une sixième année, venez jouer dehors avec nous ! Le 16 février 2019 prochain au parc municipal et au Centre-Multi-Récréatif. Plusieurs activités au menu, tel que ;

- 9 h à 11 h **Hockey libre pour les jeunes, concours d'habiletés**
- 11 h à 17 h **Kiosque à grillades**
- 12 h à 13 h **Démonstration de patinage artistique**
- 13 h à 15 h **Tire d'érable sur neige, jeux extérieurs**
- 14 h à 16 h 30 **Exposition minéralogique**
- 18 h à 21 h30 **Soirée « Patin disco »**



Soyez à l'affût de la programmation via la page Facebook des Loisirs de Sherrington ou de la municipalité. Du plaisir pour toute la famille ! * selon la température.



SÉANCE INFO-IMPÔT POUR AÎNÉS

Mardi 12 février de 14h à 16h
Centre communautaire de Napierville
Salle Maurice-Dupuis - 262, rue de l'Église

Pour en savoir davantage sur les versements de prestations et de crédits que vous pourriez recevoir de l'Agence du Revenu du Canada et de Service Canada lorsque vous faites vos impôts.

Confirmez votre présence à brenda.shanahan@parl.gc.ca ou 450-691-7044

Une invitation de votre députée fédérale Brenda Shanahan et de la municipalité de Napierville.



LOISIRS



Le comité des loisirs est à la recherche de membres-organisateurs bénévoles et de bénévoles pour les activités l'an prochain. Il nous fera plaisir d'organiser ensemble diverses activités pour dynamiser notre milieu de vie.

Contactez-nous au 450-454-4959 ou écrivez-nous à l'adresse suivante : info@sherr.ca.

KARATÉ

Session 3
 Inscription : 8-10 janvier 2019
 Début : 15-17 janvier 2019
 Fin : 19-21 mars 2019
 Lieu : Gymnase École Saint-Patrice
 Enfants : 18 h 30 à 19 h 30
 Adultes : 19 h 30 à 20 h 30
 mardi et jeudi
Manon Boyer ou Carol Lafrance 514-235-2944

ZUMBA & STRETCHING ! COUR D'ESSAI GRATUIT

Début : 14 janvier 2019
 Lieu : Salle communautaire
 Zumba 19 h à 20 h
Stretching 20 h à 21 h
Rosalie Gamache
514-827-9492

CENTRE-MULTI-RÉCRÉATIF

FERMETURE LE 10 MARS 2019 – VOIR L'HORAIRE RÉGULIER ET PROCHAINEMENT L'HORAIRE DE LA SEMAINE DE RELÂCHE SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA MUNICIPALITÉ, DES LOISIRS DE SHERRINGTON OU LE SITE INTERNET.



Toujours gratuit pour les résidents de tous âges et les personnes de 12 ans et moins.

Tarifcation non résident : 5 \$

Pour plus d'informations sur les réservations, contacter la municipalité au 450-454-4959 ou info@sherr.ca.

LA FADOQ DE SHERRINGTON



Pour être membre de la FADOQ, vous pouvez contacter la Direction de la FADOQ de Sherrington. 0

Mme Solange Leclair, Prés.	450-454-2352	M. Fernand Bellemare Dir	450-454-4004
M. Raymond Pronovost, Vice-Prés.	514-975-5623	Mme Lise Lussier, Dir.	514-913-4800
M. Jean-Guy Larose, Secr.	450-454-3771		
Mme Louise Guérin, Très.	450-454-7237		

234 B rue des Loisirs, Sherrington (Québec) J0L 2N0

HORAIRE

Tous les lundis :	Cartes et bingo à 13 h
Tous les mardis	Jeux, exercices à 13 h
Tous les mercredis :	Cours de danse en ligne à 14 h : centre communautaire Débutant ; 14 h à 15 h Intermédiaire ; 15 h à 16 h
Tous les jeudis :	Whist militaire à 13 h

HORAIRE DES SOUPERS DANSANTS

9 février 2019 (ANNULÉ)	13 avril 2019
9 mars 2019	Clôture 26 mai 2019

COURS DE DANSE EN LIGNE

2^e session du 16 janvier au 3 avril 2019
 Pour information Lise au 514-913-4800



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

HORAIRE MARDI : 15 h à 17 h 30 JEUDI : 18 h à 20 h 30 SAMEDI : 14 h à 16 h 30

Pour information 450-454-0474 ou 450-454-9030

LE LAPIDAIRE

C'est une technique qui consiste à façonner et à tailler des pierres brutes pour en faire des pierres d'ornements et/ou des bijoux. Nous avons sur place tout l'équipement nécessaire pour tailler et polir vos pierres ainsi que du personnel pour vous enseigner et vous guider au travers les étapes des techniques du lapidaire. Nous vous invitons au 234A rue des Loisirs les **mardis et jeudis** de 14 h à 20 h ainsi que le **samedi** de 14 h à 20 h. Manon Léger 514-535-0135

ATELIER DE MINÉRALOGIE AVEC SIMON SÉDILLOT

Des visites sont possibles en tout temps sur les heures d'ouverture. Pour visites guidées de l'exposition, formation, luminescence, contacter M. Simon Sédillot à l'adresse Internet suivante : emmarie@videotron.ca.

CLUB PHILATÉLIQUE

Rencontre mensuelle à la bibliothèque de Sherrington ;

- 30 mars 2019
- 27 avril 2019

De 10 h à 12 h, pour information 450-454-0474.

SERVICE INCENDIE

RAPPORT DES INTERVENTIONS DE FÉVRIER 2019



M. Yves Boyer informe la population des résultats du rapport d'intervention du Service de prévention incendie préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service.

Entraides	6
Intervention premier répondant	2
Accident	2
Appels incendie	2
Bénévolat	1
Formation	2
Inspection VAD (entretien)	5



ADMINISTRATION

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2019

Le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2019, et ce, toujours à 19 h à la salle du conseil municipal situé au 300, Saint-Patrice à Sherrington :

	6 mai 2019	9 septembre 2019
	3 juin 2019	7 octobre 2019
4 mars 2019	8 juillet 2019	4 novembre 2019
8 avril 2019	5 août 2019	2 décembre 2019

AVIS DE MOTION

Deux avis de motion ont été donnés lors de l'assemblée du 4 février dans le but d'abroger les règlements suivants :

- **291-1 Établissant un programme d'assistance financière aux aînés pour la réduction de leur fardeau fiscal municipal**
- **311 Établissant le programme d'aide financière relatif aux activités de loisir et de sport**

La municipalité a pour objectif d'offrir à un plus grand nombre de ses citoyens des services récréatifs, intergénérationnels et autres, et ainsi de ne pas limiter une telle aide, d'autant plus que celle-ci avait vocation à être de type individuel.



CHIEN — RENOUELEMENT DES LICENCES POUR CHIENS 2019

Votre nom :			
Adresse :			
Numéro de licence : (si vous avez déjà votre licence)		Téléphone :	
Nom du chien	Mâle <input type="checkbox"/> Femelle <input type="checkbox"/>	Stérilisé Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Âge	Poids	Race	Couleur

Le renouvellement de licence pour votre/vos chien(s) est maintenant dû. Veuillez remplir toutes les informations concernant votre/vos chien(s) et nous retourner la présente avec votre paiement de 15 \$ par chien au 300 rue Saint-Patrice, Sherrington (Québec) J0L 2N0.

Si vous possédez plus de deux chiens, veuillez annexer une autre feuille avec toutes les mêmes informations, les inclure dans le grand-total et joindre votre paiement.

Nous tenons à vous rappeler qu'il est stipulé au règlement municipal, 256-2, que, pour avoir le droit de garder un chien sur le territoire de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, le propriétaire ou maître du chien doit être détenteur d'une licence émise par la Municipalité pour chaque

chien ou enclos qu'il possède et que si le règlement n'est pas respecté vous vous exposez à une amende.

Mode de paiement : Chèque au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington ou argent comptant.

Officier responsable des chiens : Mme Isabelle Robert, 514-916-6973.

URBANISME ET TRAVAUX PUBLICS

PLAINTES

Pour toute plainte, vous avez maintenant accès à un formulaire de plainte sur le site Internet de la municipalité au <http://www.st-patrice-sherrington.com/Ma-Ville/Requete-et-Plaintes.aspx>, soit sous l'onglet « Ma Ville », requête et plaintes.

HORAIRE DES COLLECTES ORDURES ET RECYCLAGE — IMPORTANT

L'horaire des collectes changera pour l'année 2019, la collecte des ordures restera les lundis, par contre, **la collecte du recyclage sera dorénavant les jeudis**. L'horaire des collectes 2019 est disponible sur le site Internet de la municipalité, la page Facebook ainsi qu'au bureau municipal.



LA COLLECTE DES ORDURES ET DES MATIÈRES RECYCLABLES EN HIVER

Il est important de faire un rappel pour assurer le bon déroulement des collectes d'ordures et de matières recyclables durant l'hiver. Les conditions météorologiques occasionnent des défis supplémentaires. Afin de prévenir les désagréments qui peuvent survenir durant cette période, certaines précautions peuvent être prises.

- Disposer les ordures ménagères et les bacs de récupération en bordure de rue pour 7 h le jour de la collecte. Lors des jours fériés, les collectes sont effectuées comme à l'habitude, à moins d'avis contraire.
- Disposer les matières résiduelles en bordure de rue ou en bordure du trottoir de manière à ne pas nuire au déneigement, à l'épandage d'abrasifs, à la circulation des piétons ou aux personnes à mobilité réduite.
- S'assurer que les bacs sont bien fermés. Cela permet d'éviter que la glace et la neige s'accumulent à l'intérieur et que les matières gèlent et se compactent au fond.
- Déposer vos matières résiduelles dans des endroits dégagés afin d'en permettre le ramassage aisément. Si vous possédez un bac roulant, une distance minimale de 60 cm (2 pieds) doit séparer le bac roulant de tout autre objet (bac de récupération, conteneur, banc de neige, voiture, etc.), et ce, de tous les côtés du bac.
- S'assurer que les contenants sont visibles pour les collecteurs. Ils ne doivent pas par exemple être cachés par un banc de neige ou des arbustes.
- Les bacs ne doivent pas être enlisés dans la neige, dans la boue ou gelés au sol, car cela accélère leur détérioration.

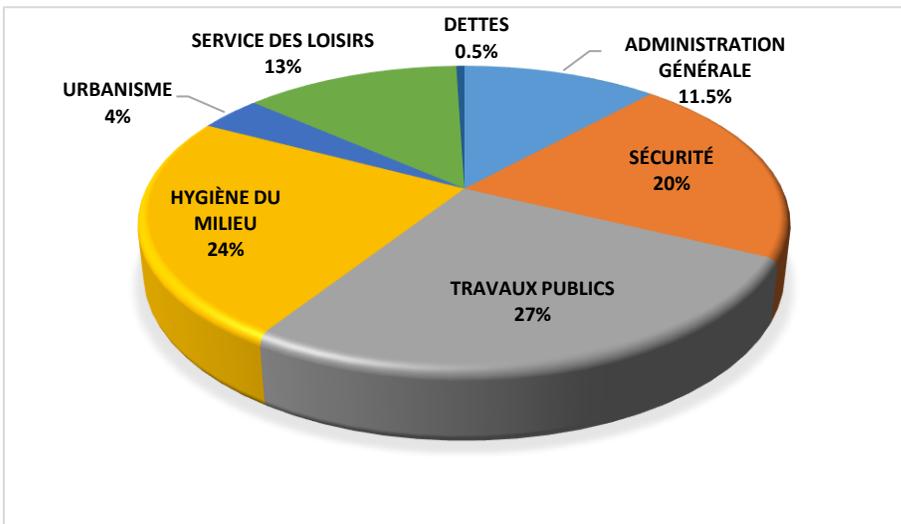


PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

LES DÉPENSES ET LES REVENUS DE LA MUNICIPALITÉ

Lors de l'assemblée extraordinaire du 3 décembre 2018, le conseil municipal a adopté les prévisions budgétaires pour l'année 2019. Les graphiques ci-dessous permettent de visualiser la ventilation des dépenses et des revenus selon les principaux postes budgétaires de la municipalité.

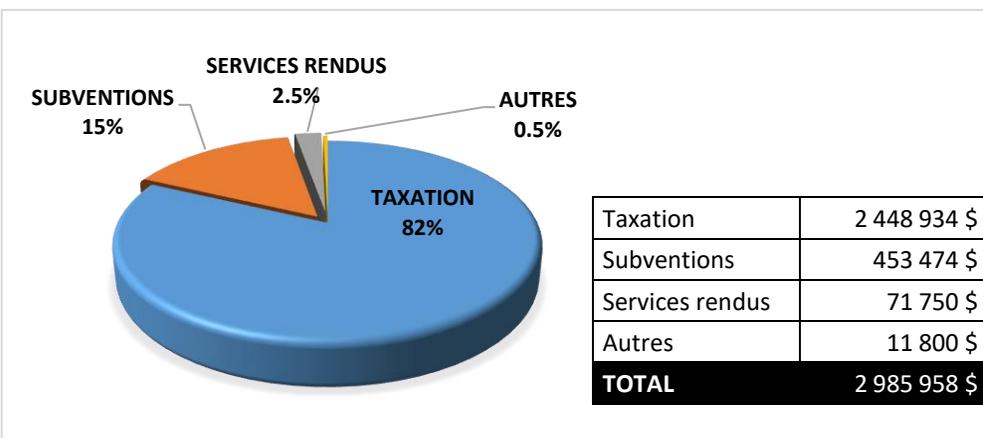
Figure 1. Ventilation des dépenses 2019



Le détail des postes budgétaires peut se lire comme dans ce tableau :

Conseil municipal	51 317 \$
Administration	298 955 \$
Sécurité publique	317 073 \$
Service incendie	295 497 \$
Travaux publics	800 595 \$
Hygiène du milieu	708 448 \$
Urbanisme	111 831 \$
Loisirs et culture	346 310 \$
Bibliothèque	41 407 \$
Dettes	14 524 \$
TOTAL	2 985 958 \$

Figure 2. Ventilation des revenus 2019



- Le budget municipal pour 2019 s'élève à un total de 2 985 958 \$;
- À noter une augmentation de 3,3 % des revenus par rapport à 2018, qui s'explique en partie par l'évolution du rôle d'évaluation ;
- Au-delà des projets récurrents d'entretien (voir le bulletin de décembre 2018), la municipalité souhaite mettre plus encore l'accent sur ses infrastructures de loisirs à l'avenir.

LA VOLONTÉ D'INVESTIR SUR LES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS : VERS UN PLAN TRIENNAL 2019-2021

- ✓ Le conseil municipal a pour ambition **d'investir de manière significative sur ses infrastructures municipales**, afin de bonifier l'offre de service offerte aux citoyens de Sherrington.
- ✓ C'est dans cette perspective qu'un sondage pour connaître vos besoins a été mis en ligne entre décembre et janvier dernier. Nous avons été en mesure de dénombrer près de 90 réponses. **Construits avec l'appui des services du CISSMO**, nous sommes ainsi en cours d'analyse des réponses du sondage. La ressource du CISSMO avec qui nous travaillons sur ce dossier sera d'ailleurs présente lors du prochain Carnaval d'hiver le 16 février prochain pour compléter les premières réponses reçues.
- ✓ Sur la base des réponses du sondage, des recommandations qui pourront être faites devant le conseil municipal et des priorités identifiées, la **municipalité pourra investir de manière éclairée, pertinente et cohérente** selon les besoins que nous aurons pu voir émerger.
- ✓ À ce jour, la **municipalité prévoit d'investir entre 2019 et 2021 un montant de 120 000 \$** sur les infrastructures de loisirs. Pour 2019, il est déjà identifié à cette heure d'aménager le parc des loisirs avec un sentier pédestre accessible au plus grand nombre, dans une optique intergénérationnelle.
- ✓ *Nous aurons plaisir de communiquer les orientations que nous pourrons prendre pour la communauté ces prochaines semaines et mois !*